



Mercredi 04.02.15 | 48e année | No 4

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## Déjà un mois...

**D**éjà un mois que le service de Sécurité urbaine a pris ses quartiers, dans tous les sens du terme.

Ses locaux, fbg de l'Hôpital 6, sont occupés de belle manière, tous les jours de la semaine, sauf le dimanche et les jours fériés, de 7 à 19 heures, le samedi de 7 à 15 heures. Cette forte présence est complétée d'un site internet facile d'accès pouvant répondre à la plupart des besoins des citoyens, notamment concernant les vignettes de stationnement. Partez à la découverte sur [www.securite-urbaine-ne.ch](http://www.securite-urbaine-ne.ch).

Prendre ses quartiers, c'est aussi être présent, précisément, dans les quartiers de notre ville.

Pour ce faire, onze agents de sécurité publique sont à votre service. Chacun a la responsabilité d'un secteur de notre commune. Ces personnes sont vos hommes et femmes de confiance. Elles vous conseillent en matière de sécurité. Elles se préoccupent de vous et actionnent les relais pour résoudre vos éventuels problèmes. C'est une tâche de proximité unique qui sera renforcée d'agents médiateurs et de travailleurs sociaux de proximité.

Notre politique de sécurité et de proximité est donc constituée de quatre piliers: la police, les agents de quartiers, les agents médiateurs et les travailleurs sociaux de proximité.

Le mot est lâché: proximité. Votre avis nous intéresse. Discutez avec nos agents et adressez-vous, en toute simplicité, au directeur: [pascal.sandoz@ne.ch](mailto:pascal.sandoz@ne.ch).

La proximité, ce n'est pas que notre affaire, c'est surtout la vôtre.

*Pascal Sandoz  
Directeur de la Sécurité*



La taxe de base des ménages sur l'enlèvement des déchets sera désormais directement facturée à l'occupant du logement.

# Changement de destinataire

**Dès cette année, la taxe de base annuelle des ménages sur l'enlèvement des déchets sera directement envoyée à la personne occupant le logement. Jusqu'ici cette taxe servant au financement de l'élimination des déchets était notifiée au propriétaire ou à la gérance de l'immeuble, qui la répercutait sur le locataire au travers des charges locatives.**

La modification de la perception de la taxe annuelle due par les personnes physiques découle d'une décision du Conseil général. Dans sa séance du 8 décembre dernier, le législatif a adopté un nouvel arrêté, qui modifie le règlement de la gestion des déchets de la Ville de Neuchâtel avec une entrée en

vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le but de cette modification consiste à mettre tous les citoyens sur un pied d'égalité.

A compter de cette année, ladite taxe sera dès lors facturée directement à la personne occupant le logement, et non plus au bailleur qui la refacturait à titre de charge locative. Autrement dit, les locataires seront en droit, le cas échéant, d'exiger de leur propriétaire ou régie immobilière une diminution de charges correspondante au montant de la taxe. Ils auront également droit à la suppression des éventuels frais administratifs y relatifs.

### Élimination des déchets

En 2015, la taxe de base s'élèvera à Fr. 124,20 (TVA comprise) par loge-

ment. Ce montant est identique à celui perçu en 2014. Pour rappel, la Ville doit financer l'élimination des déchets urbains, selon le règlement de la gestion des déchets. Pour ce faire, elle dispose de la taxe au sac et de la taxe de base annuelle perçue par logement, dont le montant est calculé chaque année sur la base du dernier exercice comptable bouclé et sert à l'établissement du budget.

Le Conseil communal a informé par un courrier écrit les occupants des appartements des logements de la modification intervenue. Cette lettre précise par ailleurs que la facture sera adressée aux personnes concernées à fin 2015. Quant aux régies immobilières, elles ont reçu copie du courrier.



Les objets les plus divers ont retrouvé une seconde jeunesse au «Repair Café» dimanche à Neuchâtel.



Deux danseurs et un musicien investissent le Musée d'art et d'histoire pour une performance.



Le Conseil général a donné son feu vert à la vente de deux PPE en toiture du parking du Seyon.

# Publicité

*Samedi 14 février 2015*



**Navigation**

Lacs de Neuchâtel et Morat SA  
032 729 96 00 / [www.navig.ch](http://www.navig.ch)

## *Croisière Saint-Valentin*

**Embarquement à 19h00 au port de Neuchâtel**

Départ: 19h15

Retour: 21h00

### **Croisière & menu**

CHF 96.- par personne

Eau minérale incluse

### *Menu pour les amoureux*

La noix de Saint-Jacques mise à nu frétille de plaisir pour sa marinade au sel rose et poivre de Tasmanie

L'émulsion ardente de mangue à l'huile de gingembre citronnelle frissonne face à ce beau carpaccio tandis qu'un bouquet de mesclun au summum de sa jouissance se tient droit dans sa croustade croustillante

~~~~ ~~~~

Le coffre de pigeon rôti au feu de la passion offre ses cuisses délicatement confites sur un canapé

Un pêché de gourmandise pour sa tatin d'agria au céleri boule qui fait pointer de plaisir une étuvée de choux pointus

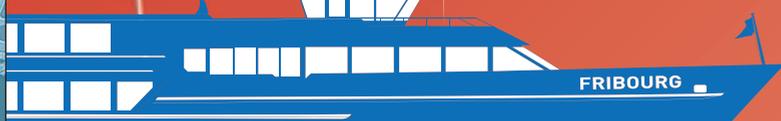
Son élixir au miel et piment d'Espelette les emmènera certainement à l'orgasme, affaire à suivre...

~~~~ ~~~~

La poire délicieusement pochée aux épices chaudes, montée sur son sablé irrésistible, a le vertige de l'amour

Quel coup de «food...re» pour le torride «show...colat» de sa sauce

Crème chantilly Williamine : l'extase libératrice est atteinte



**Réservation sur : [www.navig.ch](http://www.navig.ch)**


**Dans ce numéro**

## Poisson combattant

La Compagnie du Passage invite à découvrir sa nouvelle création: «Le Poisson combattant», de Fabrice Melquiot. Un monologue écrit spécialement pour Robert Bouvier, qui parle d'une séparation.

**Page 4**

## Parking du Seyon

La Ville vendra à la Société du Parking du Seyon pour 910'000 francs les deux propriétés par étage qu'elle détenait en toiture de l'ouvrage. Le produit de la vente sera affecté au fond pour la création de logements d'utilité publique.

**Page 8**

## Classe agrandie

Le Conseil général a également approuvé lundi un crédit de 240'000 francs pour l'agrandissement et la rénovation d'une classe de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Harmos dans le quartier de Serrières.

**Page 9**

## Témoignage

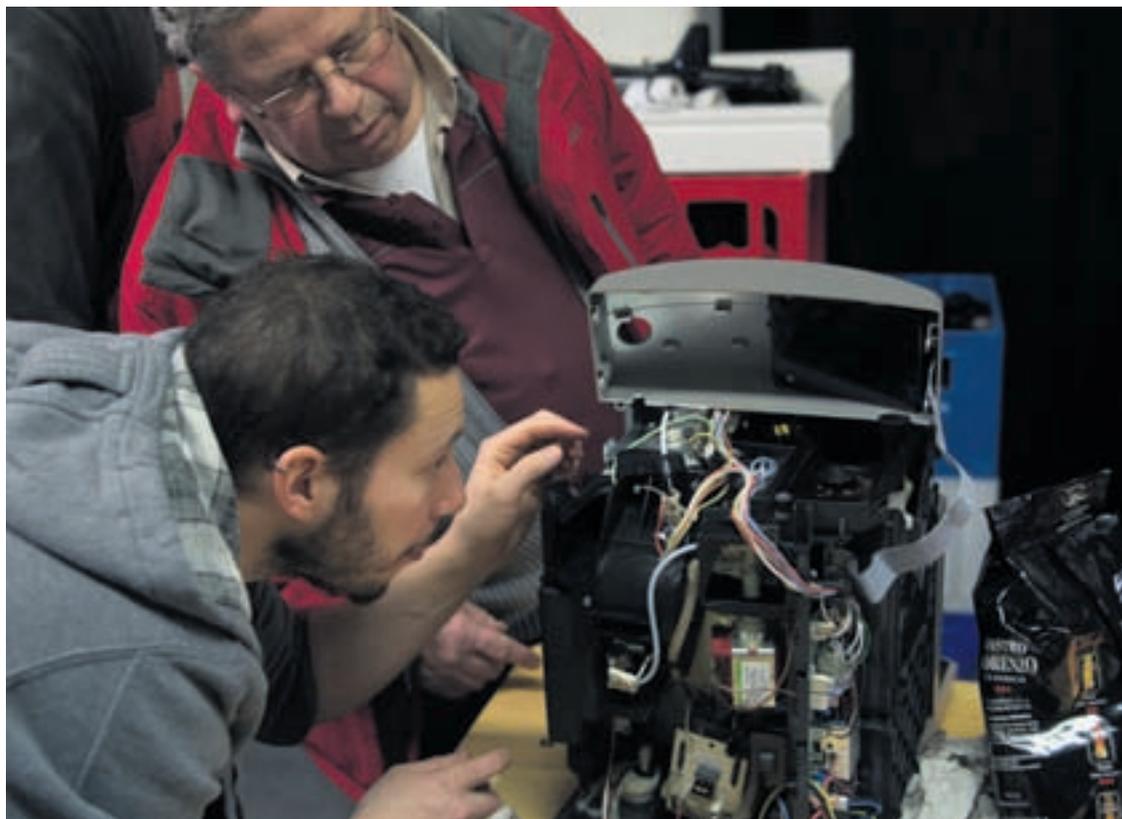


MNA: mineur non accompagné. Derrière cet acronyme impersonnel se cachent de jeunes requérants d'asile, venus seuls en Suisse pour échapper à la misère ou à la guerre. Témoignage d'Abdoulaye Diallo, 17 ans, qui voit arriver avec crainte sa majorité, synonyme de renvoi dans son pays d'origine.

**Page 16**

## Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 11 février 2015.


**Le Repair Café a fait le plein dimanche à Neuchâtel**


Une centaine d'objets abîmés, cassés ou défectueux ont été apportés au «Repair Café» dans l'espoir d'une remise en état.

# Réparer plutôt que jeter

**Aspirateurs, machines à café, ordinateurs, vêtements, bijoux, jouets: une pléthore d'objets ont vu leur vie prolongée grâce aux mains expertes de bricoleurs et de réparateurs professionnels qui œuvraient bénévolement dimanche dans un garage près de l'Eglise rouge. Face au succès rencontré par ce premier «Repair Café» neuchâtelois, un second se tiendra le 29 mars prochain.**

Qui n'a jamais pesté face à un appareil électroménager qui cesse soudain de fonctionner après l'échéance de la garantie? Frémi à la seule perspective de l'ouvrir pour tenter de le réparer? Manqué s'étrangler à l'annonce de la somme demandée en magasin uniquement pour établir un devis?

Comme il coûte moins cher de nos jours d'acheter du neuf que de faire réparer, nombre d'objets finissent prématurément leur vie au rebut. Et pas seulement des appareils électriques ou électroniques a priori difficiles à remettre en état soi-même, mais aussi des vêtements, des jouets... Car s'il était normal naguère de rafistoler les objets du quotidien, le réflexe, désormais, s'appelle poubelle. Et alors que nos grands-parents

savaient raccommodeur un pull, ressouder un pied de lampe ou stabiliser un pied de chaise branlant, ce savoir-faire se perd.

### Apprendre à réparer

C'est en réaction contre cette tendance du «tout à jeter» que sont apparus aux Pays-Bas dans les années 90 les «Repair Cafés», des lieux où des bénévoles qualifiés aident ponctuellement les gens à réparer les objets les plus divers en mettant à disposition leur savoir-faire, leur outillage et, dans la mesure du possible, des pièces de rechange. Depuis, le concept essaime dans toute l'Europe.

«Du démontage à la réparation en passant par le diagnostic, tout se passe en présence du détenteur de l'objet», explique Gaëtan Milliard du Black Office, l'une des associations à l'origine du premier «Repair Café» neuchâtelois avec l'Alternative Etudiante Durable. Car l'objectif de ces cafés n'est pas seulement de lutter contre le gaspillage, mais aussi de redonner aux gens une maîtrise sur leur environnement matériel, en leur apprenant à effectuer eux-mêmes de menues réparations et à juger de la qualité de ce qu'ils achètent.

### Forte affluence

Le concept a fait mouche. A l'ouverture des portes en fin de matinée, une queue s'étendait déjà devant le stand d'accueil tenu par la Fédération romande des consommateurs (FRC) de Neuchâtel, qui s'est associée à l'événement. Au total, une centaine de personnes sont venues apporter qu'une machine à coudre, qu'une bouilloire, qu'un ordinateur, une veste, des boucles d'oreilles, une station de recharge pour téléphone portable... Si tous les objets encore réparables n'ont pu être remis en état dans l'immédiat, leurs propriétaires sont repartis avec une liste de bonnes adresses ou la marche à suivre pour commander la pièce de rechange adéquate... en attendant le prochain «Repair Café»! Fort du succès rencontré, les organisateurs entendent en effet en mettre sur pied régulièrement, en parallèle avec les ateliers de réparation de vélos organisés à la belle saison les mercredis soirs et les samedi après-midis dans le même garage par le Black Office. Dans un cas comme dans l'autre, la réparation est gratuite sur le principe, mais une participation libre est la bienvenue pour permettre de couvrir les frais d'utilisation des locaux. (ab)



La Compagnie du Passage présente une nouvelle création à Neuchâtel

# Monologue foisonnant et inédit

La Compagnie du Passage présente du 10 au 15 février sa nouvelle création au Théâtre du Passage. Dans «Le poisson combattant», l'auteur Fabrice Melquiot met en scène Robert Bouvier dans un solo inédit. Il y est question de théâtre, de ce grand théâtre qui se trouve secrètement en chacun de nous.

Le poisson combattant de sa fille saute hors du bocal, et meurt aussi sec. Cette anecdote fait office de dédic. L'homme va sortir de sa propre vie pour se confronter à toutes ses identités, toutes ses dimensions humaines. «Cette pièce parle d'abord de ce que l'amour peut avoir de terroriste. Tout engagement amoureux contient son lot de menaces. Le couple est hanté par l'explosion. Cette bombe – l'ennui, l'indifférence, le non-respect – peut éclater à tout moment», explique Robert Bouvier, comédien par ailleurs directeur du Théâtre du



Dans la nouvelle création de la Cie du Passage, Robert Bouvier interprète seul sur scène un texte de Fabrice Melquiot. • Photo: sp

Passage. Obsédé par la peur de perdre tout ce qui fait son bonheur, l'homme

se lance dans une sorte de quête, au cours de laquelle il revisite son passé.

## Au cœur de la psyché

«Le public plongera dans les pensées de cet homme. Celui-ci y rencontre des fantômes de lui enfant et adolescent», indique Robert Bouvier. Sur scène, le comédien sera entouré d'un drap blanc, symbolisant la bulle des pensées de son personnage. La musique, les sons et la vidéo occupent une place prépondérante dans la pièce. «Les spectateurs seront mis face aux pensées qui viennent parasiter l'esprit de cet homme. Des souvenirs, des images de sa femme et de sa fille, des cellules, un flux sanguin et des choses poétiques seront projetés. Sa psyché est rendue visible», ajoute Robert Bouvier.

## Richesse de l'imaginaire

Une équipe nombreuse œuvre dans l'ombre pour ce monologue.

C'est Elissa Bier qui a conçu la scénographie. Janice Siegrist a réalisé la création vidéo et Julien Bailod l'univers sonore. «C'est une chance de pouvoir travailler ce spectacle en présence de Fabrice Melquiot. Durant les répétitions, il continue d'écrire sa pièce et d'ouvrir le texte sur de nouvelles interprétations. Il place la barre très haut: il souhaite que j'aie plus loin, que je m'étonne, que je me surprenne. C'est le quatorzième spectacle que je joue avec la Cie du Passage, et là j'ai l'impression d'un opéra. C'est fou comme un monologue peut être foisonnant», relève Robert Bouvier. Et de conclure: «C'est émouvant de voir comme l'imaginaire de cet auteur est riche. Il n'essaie pas de simplifier. Il n'a pas peur d'aller chercher le mystère, l'équivoque, en somme, la vie et toutes ses contradictions». (ak)

- «Le poisson combattant»: du 10 au 13 février à 20 heures, samedi 14 février à 14 et 18 heures et dimanche 15 février à 17 heures. Réservations auprès de la billetterie du Passage au 032 717 79 07.



Agenda culturel

## Galleries et musées

### Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (pl. Numa-Droz 3), exposition «Edith Boissonnas, 1904-1989 "Une joie de vivre, animale, me secoue"» jusqu'au 31 mars 2015.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Exposition «Renzo Ferrari. Visions nomades», jusqu'au 19 avril de 11h à 18h du mardi au dimanche.

Dans le cadre de l'exposition «Renzo Ferrari. Visions nomades»:

Samedi 7 et dimanche 8 février dès 15h, «Incorporations errantes», performance par la compagnie Les Mondes transverseaux, en collaboration avec la Compagnie Keepass.



Mardi 10 février, à 12h15, mardi du musée, «A tort et à travers Renzo Ferrari». Rencontre avec Rainer Michael Mason, historien de l'art. **Musée d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 novembre 2015, exposition temporaire «Emotions une histoire naturelle».

Ouvert ma-di de 10h à 18h. Mercredi 11 février à 20h, conférence «Possédé: la biologie de la manipulation parasitaire» donnée par le professeur Jacob Koella.

**Galleries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 14h à 16h ou sur rendez-vous.

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), jusqu'au 22 février 2015, exposition de sculptures et œuvres sur papier de Ofer Lellouche.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 19 avril 2015, exposition «Imagine Japan» consacrée au Japon. Accrochage des estampes japo-

naises de l'exposition également visible.

Samedi 14 février, 10h-12h, atelier «T'as d' beaux yeux tu sais!» pour enfants de 7 à 10 ans.

## Divers

### Atelier Cyberthé

(accueil informatique pour seniors), mercredi 4 février, 14h-16h, introduction à l'usage de tablettes Android. L'atelier a lieu au Shop Swisscom de Neuchâtel. Inscription obligatoire.

**Les Concerts de Camille** (Escalier de la Collégiale 3), jeudi 5 février, à 18h, concert de Georges Vassilev (guitares).

**Temple du Bas** (rue du Temple-Neuf 5), jeudi 5 février, 20h, concert de Celtic Legends (musique irlandaise). **Salon du Bleu Café** (faubourg du Lac 27):

- Jeudi 5 février à 20h, Jeudi Nomade, premier concert de l'année de «el Trio Manjuarí», pour un voyage dans la musique cubaine.



- Vendredi 6 février à 21h, Noche Flamenca, quartet de musique et danse traditionnel flamenco. Entrée 20 francs. Informations et réservations sur [www.imate.ch](http://www.imate.ch)

**Aula de l'Université du 1<sup>er</sup> mars**, mercredi 11 février à 20h15, conférence Archéone donnée par Denis Knoepfler, professeur honoraire de l'UNINE et professeur au Collège de France et fera part des découvertes récentes autour du sanctuaire d'Amarnthos, dans le cadre de la missions suisse à Érythrie.

**Jardin Botanique** (chemin du Pertuis-du-Sault 58), samedi 21 février, 8h-12h, cours et atelier pratique «Tailler, si oui comment?», par Sylvian Guenat et Edouard Jeanloz, horticulteurs-paysagistes. Ce cours vous donnera une approche globale pour savoir s'il est nécessaire de tailler et, si oui, comment approcher les différentes catégories de végétaux. Prix: 50 francs (30 frs pour les membres de l'ADAJE). Le rendez-vous est fixé à la maison des jardiniers. Inscription obligatoire au 032 718 23 50, [jardin.botanique@unine.ch](mailto:jardin.botanique@unine.ch).



L'actualité culturelle

## Spectacle de William Shakespeare

Le Théâtre du Pommier a le plaisir d'accueillir «Macbeth» de William Shakespeare mis en scène par Geoffrey Dyson, vendredi 6 et samedi 7 février 2015 à 20h30. Cette mise en scène explore comment la pièce révèle des pulsions tribales et claniques très anciennes. Le goût irrésistible du pouvoir, la tentation d'aller jusqu'au crime pour évincer des concurrents, la soif de vengeance, telles sont les pulsions qui motivent les personnages de «Macbeth». La pièce la plus jouée de Shakespeare nous rappelle que nous sommes pétris de ces pulsions. Elle révèle aussi notre impuissance devant le destin comme le paraphrase le personnage titre de la pièce à l'acte V: «C'est un conte dit par un idiot, plein de bruit et de fureur, et qui ne signifie rien».

**Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, «Macbeth», vendredi 6 et samedi 7 février à 20h30. Renseignements: 032 725 05 05 ou [www.ccn-pommier.ch](http://www.ccn-pommier.ch).**

## Prix d'honneur décerné à La Lanterne Magique

Mercredi 28 janvier dernier, Francine Pickel et Vincent Adatte (au centre de la photo), cofondateurs de La Lanterne Magique, se sont vu décerner le Prix d'honneur des 50<sup>e</sup> Journées de Soleure. Ce prix distingue des personnalités qui s'investissent dans les coulisses pour le cinéma suisse. Dès 1992, Francine Pickel et Vincent Adatte lancent La Lanterne Magique en collaboration avec Frédéric Maire et Yves Nussbaum. Le Club de cinéma réservé aux enfants âgés de 6 à 12 ans vise à sensibiliser les jeunes spectateurs aux films clefs de l'histoire du



septième art. Aujourd'hui, La Lanterne Magique compte près de 100 clubs en Suisse et à travers le monde, notamment en Argentine, Espagne, France, Géorgie, Mexique, Pologne et Roumanie.

**En savoir plus sur les activités de La Lanterne Magique: [www.lanterne-magique.org](http://www.lanterne-magique.org)**

## Noche Flamenca

Le Salon du Bleu Café a le plaisir d'accueillir les musiciens de Trio Kaiapo vendredi 6 février à 21 heures.

Enjouée, vibrante et mélodique, leur musique mêle à un brillant jazz contemporain une saveur brésilienne. Nommé d'après une tribu indienne du Brazil, le trio formé de Floriano Inácio Júnior (piano), Eduardo Costa (batterie) and Eduardo «Dudu» Pens (basse) joue des compositions propres, aussi bien que des classiques de la musique brésilienne et des standards du jazz interprétés dans des rythmes brésiliens. Dans ce premier album ensemble, le trio emmène le public dans un voyage enjoué et coloré aux confluences d'un jazz exaltant, de la mélancolie de la bossa et de l'allégresse de la samba. **Salon du Bleu Café (fbg du Lac 27), concert de «Trio Kaiapo», vendredi 6 février à 21 heures. Entrée 20 francs.**



Danse et musique au Musée d'art et d'histoire le temps d'une performance

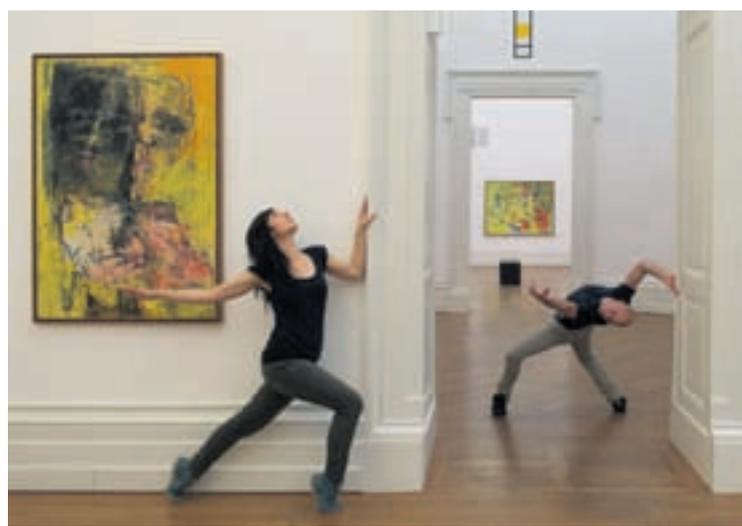
# Incorporations errantes

Deux danseurs et un musicien investiront ce week-end le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MAHN), pour une performance itinérante à travers l'exposition de peinture «Renzo Ferrari. Visions nomades». Une visite «augmentée», où les corps entrent en résonance avec les toiles.

A la base de cette performance, une envie: celle de faire interagir des danseurs avec les tableaux exposés dans le cadre de la rétrospective consacrée à Renzo Ferrari, en écho au mouvement qui se dégage de l'œuvre de l'artiste tessinois. Pour la concrétiser, la commissaire de l'exposition Antonia Nessi, conservatrice du Département des arts plastiques du MAHN, a donné carte blanche à une jeune compagnie neuchâteloise: Les Mondes Transversaux de Pierre-Yves Diacon. Celui-ci a embarqué dans l'aventure la danseuse et chorégraphe Sylvia Pellegrino, de la Cie Keepass, avec laquelle il collabore régulièrement. Le musicien Julien Spielmann, guitariste du groupe Kehlvin, est venu compléter le trio.

### Confronter les regards

Après s'être imprégnés de l'exposition et des lieux, les trois artistes ont traduit en mouvements et en sons leur



Pierre-Yves Diacon et Sylvia Pellegrino danseront ce week-end au Musée d'art et d'histoire.

ressenti au contact des œuvres, fabriquant autant de «briques de lego» qui serviront de base à la performance. Le jour dit, ils circuleront de salle en salle, s'arrêtant devant un tableau ou un groupe d'œuvres. Les compositions de Julien Spielmann, qui intègrent guitare, voix et rythmique, donneront le tempo. «Le but est susciter l'échange de regards, de confronter les visiteurs avec d'autres sensations et ressentis face aux œuvres. Mais sans accaparer toute l'at-

tention», souligne le danseur et chorégraphe Pierre-Yves Diacon. Une visite «augmentée» que chacun peut prendre en passant et laisser derrière lui, comme on va d'une toile à l'autre... (ab)

• **«Incorporations errantes»: samedi 7 et dimanche 8 février dès 15 heures au MAHN. Fin de la performance vers 16h30. Accès compris dans le billet d'entrée du musée.**

Chronique culturelle



## Bye bye bee!

Et si la disparition des abeilles (victimes des pesticides et des manipulations génétiques d'une multinationale) entraînait l'extinction de la race humaine? D'une brûlante actualité, cette interrogation se trouve au cœur du spectacle que le dramaturge genevois Michel Beretti a écrit tout exprès pour la compagnie Tumulte. «Le silence des abeilles» est un vrai petit chef-d'œuvre bien enlevé qui se déguste comme un polar mâtiné de mythologie grecque sur fond de capitalisme sauvage et triomphant... Ce spectacle a toutefois ceci de particulier qu'il est joué par d'excellents amateurs de la Cie de Serrières dont le jeu est encore rehaussé par les pros qui tiennent les rôles principaux: Jean-Philippe Hoffman et Monique Ditisheim – les maîtres des lieux –, toujours parfaits, et Zina Balmer, excellente en PDG sans scrupules tout à coup tourmentée par sa conscience repentante. Autre qualité de cette création: elle ne mourra pas tout de suite puisque le spectacle est repris au Théâtre Contexte Silo de Renens du 12 au 22 février. Une excellente occasion de passer un bon moment avec nos pollinisatrices préférées tout en découvrant un lieu original dont la programmation est assurée par... Zina Balmer!

Patrice Neuenschwander

# Publicité

*fiduciaire*  
**Pointet sa**

NEUCHÂTEL - Rue J.-J.-Lallemand 5  
(près des Jeunes-Rives - Tél. 032 724 47 47)

[www.mandataires.ch](http://www.mandataires.ch)

• **DÉCLARATIONS D'IMPÔTS**

- Conseils fiscaux
- Tenue et révision de comptabilités
- Gérances immobilières
- Conseils d'entreprise
- Création, liquidation de sociétés
- Successions



Membre FIDUCIAIRE | SUISSE



 Neuchâtel, mille ans, mille natures. Histoire de symbiose 11

# Les alliances de la mer

Blaise  
Mulhauser



Pourquoi ne pas continuer cette rubrique sur les symbioses du monde vivant en plongeant dans les chaudes mers du Sud? Je vous propose donc, au plein cœur de l'hiver, de baigner dans le milieu marin tropical, et de découvrir les alliances étranges de certains animaux. Avec masque et palmes, vous aurez peut-être la chance d'observer le crabe boxeur qui brandit des anémones de mer dans ses pinces, des poissons multicolores se cachant dans les entrailles des concombres de mer, le gobie yasha qui partage son terrier avec la crevette-pistolet ou le crabe-zèbre qui vit entre les « épines » venimeuses de l'oursin de feu. Bien qu'il ne s'agisse pas de symbioses strictes, ces exemples montrent que la coopération est souvent gage d'une meilleure survie.

## Une thalasso pour l'anémone de mer

D'autres alliances sont bien plus discrètes. Les anémones de mer



L'Élysie émeraude. • Photo: Image Gallery of the Proceeding of the National Academy of Sciences / USA

hébergent-elles des algues dans leurs tentacules pour une séance de thalasso? Non, bien entendu, mais les zooxanthelles qu'elles protègent sont capables de photosynthèse. Ces algues utilisent le dioxyde de carbone expulsé par les anémones de mer et le transforme en énergie avec l'aide de la lumière du jour qui pénètre en

suffisance dans les hauts fonds marins. Elles expulsent de l'oxygène indispensable à la bonne santé des animaux que sont les anémones de mer.

## Un animal capable de photosynthèse?

Si vous aimez nager dans des eaux plus froides, le long de la côte

atlantique d'Amérique du Nord, vous pourrez peut-être vous trouver nez à nez avec l'Élysie émeraude *Elysia chlorotica*. Cette petite limace de mer, qui doit son nom à l'intense couleur verte de son corps, est la championne toutes catégories des solutions adaptatives. La pigmentation est due à la présence massive de chloroplastes dans son corps. Mais la limace est un animal et les chloroplastes, organites très fragiles qui rendent possible la photosynthèse, ne sont produits que par les végétaux. Quel est donc ce prodige? Dès leur naissance, les limaçons, de couleur brunâtre, avalent des quantités importantes d'algues de l'espèce *Vaucheria litorea*. Suite à ce régime intensif, leur corps se teint en vert car les chloroplastes avalés s'accumulent dans l'intestin sans être endommagés. Lorsqu'il est déployé, l'intestin, très ramifié, ressemble à une grande feuille dans laquelle les organites fonctionnent à plein régime pour fournir de l'énergie à l'animal. Durant des mois et jusqu'à sa mort, la limace de mer n'aura plus besoin de se nourrir pour vivre!

B.M.

## La Ville jeune

**Case à chocs**, samedi 7 février dès 22h, *Para One*, tête d'affiche parisienne sera accompagnée des Suisses *Chief, FlexFab et Psycho Weazel* à l'occasion de La Superette, festival de musiques actuelles à tendance électronique.

## La Ville sportive

### Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Du lundi au vendredi, les abonnés ainsi que les cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7 heures. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur [www.lessports.ch](http://www.lessports.ch).

### Horaire des Patinoires du Littoral

Mercredi 04.02.15  
9h-11h45 / 13h45-16h15.  
Hockey: 13h45-16h.

Jeudi 05.02.15  
9h-11h45 / 13h45-16h15.  
Hockey: 13h45-16h15.

Vendredi 06.02.15  
9h-11h45 / 13h45-16h15.  
Soir: 20h-22h. Hockey: 13h45-15h30. Soir: 20h-22h.

Samedi 07.02.15  
13h45-16h30. Hockey: 13h45-16h30.

Dimanche 08.02.15  
10h15-11h45 / 13h45-16h30 / 12h-13h30.

### Football

**Stade de la Maladière**  
Samedi 7 février à 13h30, Neuchâtel Xamax FCS – Team Vaud, M15

### Stade de Pierre-à-Bot

Samedi 7 février à 11h, Neuchâtel Xamax FCS – Lausanne, M14



A 13h30, Neuchâtel Xamax FCS – Team Vaud, M16  
A 16h, Neuchâtel Xamax FCS – Etoile-Carouge, M13

### Salles de la Maladière

Dimanche 1<sup>er</sup> février dès 8h, Tournoi en salle juniors, organisé par FC Peseux-Comète

### Hockey sur glace

**Patinoires du Littoral**  
Samedi 7 février à 17h, HC Val-de-Ruz – HC Gurmels, 3<sup>e</sup> ligue

Dimanche 8 février à 17h30, HC Université Neuchâtel I – HC Franches-Montagnes, 1<sup>re</sup> ligue  
Mercredi 11 février à 18h45, HC Université Neuchâtel – CP de Meyrin I, Minis A

**Patinoires du Littoral, Nouvelle halle**  
Samedi 7 février à 16h30, HC Université Neuchâtel III – HC Bulle-

Gruyère, 3<sup>e</sup> ligue  
Dimanche 8 février à 16h30, Neuchâtel Young Sprinters – CP Tavannes, 4<sup>e</sup> ligue  
A 19h30, EHC Ins – HC Le Fuet-Bellelay, 4<sup>e</sup> ligue  
Mardi 10 février à 20h, HC Université Neuchâtel II – HC Tramelan, 2<sup>e</sup> ligue



### Basketball

Dimanche 8 février dès 9h, Tournoi MJ Union Neuchâtel Basket, U10 et U12

### Volleyball

**Salles de la Maladière**  
Samedi 7 février à 14h, NUC II – VBC Les Ponts-de-Martel, M17 Féminine

### Handball

**Halle de sport de la Riveraine**  
Samedi 7 février à 11h, HBC Neuchâtel – HC Vevey, M17 Masculin



La vente des deux PPE en toiture du parking du Seyon passe la rampe au Conseil général

# Feu vert pour la vente en toiture du park

Le Conseil général a accepté par 25 voix contre 5 et 5 abstentions de vendre les deux propriétés par étage en toiture du parking du Seyon. Déjà propriétaire des sept étages dédiés au stationnement, la société anonyme Parking du Seyon deviendra propriétaire du reste du bâtiment moyennant un montant de 910'000 francs. Aux yeux du groupe PopVertsSol, le Conseil communal a bradé ces deux biens immobiliers. En guise de désapprobation, ses membres se sont opposés ou abstenus lors du vote final.

«Nous sommes très critiques face à ce rapport. Vendre des biens publics n'est pas de notre goût», a déclaré Nicolas de Pury, porte-parole du groupe PopVertsSol. Le ton était donné. «En regard de la moyenne des prix du marché, ces biens sont bradés. De plus, la Ville a perdu quelque 100'000 francs en laissant vides les locaux de la halte-garderie. Ce terrain est par ailleurs lié à un legs. Il y a plusieurs années, le Conseil communal s'était déjà vu contraint de retirer un rapport portant sur un projet d'auberge de jeunesse à cet endroit. Il y a des lois à respecter en la matière», a-t-il poursuivi.

Le groupe socialiste s'est dit favorable à la vente de ces PPE, qui

«respecte scrupuleusement la politique immobilière et du logement». «La vente de ces biens nous paraît logique, et nous sommes satisfaits que les locataires ne soient pas dérangés par cette vente», a relevé son porte-parole, Morgan Paratte.

## Procédure à améliorer

Pour le PLR, c'est à la fois le prix de vente trop peu élevé et le processus d'appel d'offres, qui dérangeant. «Le processus lié à l'appel d'offres ne marche pas idéalement. J'ai pu en faire personnellement l'expérience. Tout d'abord, l'annonce publiée dans les médias locaux ne comporte ni numéro de téléphone, ni adresse e-mail. On apprend ensuite que le dossier est à consulter uniquement sur place. Rendez-vous est pris. Et finalement, le dossier est envoyé par e-mail et le rendez-vous s'avère inutile. Par ailleurs, aucune visite publique de l'immeuble n'a été prévue. La Ville peut et doit mieux faire pour améliorer ce processus», a détaillé son porte-parole, Alexandre Brodard. Le groupe PLR a par ailleurs proposé un amendement visant à supprimer l'attribution du produit de la vente au fonds communal pour la réalisation de logements d'utilité publique, au profit de la fortune nette de la Ville.

«Il existe un lien intrinsèque entre cette vente et la politique immobilière et du logement», a souligné Olivier Arni, vivement opposé à cet amendement. Souhaitant dissiper tout malentendu, le directeur de l'Urbanisme a demandé une interruption de séance visant à clarifier la question du legs. «Nous avons vérifié et relu tous les actes liés à ce terrain, et il n'est fait mention nulle part d'un legs. Nous voulons que les choses soient claires et que votre décision puisse être prise sur une base saine. Si vous avez connaissance d'éléments que l'on ignore, alors discutons-en», a insisté le conseiller communal.

## Œuvrer à la mise en valeur du centre-ville

«La société Parking du Seyon était déjà au bénéfice d'un droit de préemption. Malgré cette longueur d'avance, c'est quand même elle qui a fait la meilleure offre. Si cette vente était une si bonne affaire, pourquoi n'avons-nous pas reçu plus de trois propositions?», a questionné le directeur de l'Urbanisme. Il a également rappelé le contexte historique de la situation financière de la Ville: «depuis 5-6 ans, la Ville de Neuchâtel jouit de belles années. Durant la

crise, il n'était pas possible d'investir dans l'entretien du patrimoine bâti». Si le Conseil communal a souhaité se séparer de ces deux PPE, c'est aussi dû aux importantes rénovations à venir. «Un mur de soutènement nécessitera prochainement une intervention lourde, estimée à plusieurs centaines de milliers de francs. Cet investissement aurait été trop important au vu du caractère non stratégique de ces deux objets», a précisé le conseiller communal. Quant aux locaux laissés vides après la faillite de la halte-garderie Le P'tit Sioux, ils étaient gardés en réserve dans le cadre du développement du centre-ville. «A l'époque, le centre-ville traversait une période très difficile. Nous avons gardé ces locaux comme réserve stratégique pour les relouer à une éventuelle nouvelle structure. Les commerçants n'étaient finalement pas intéressés par cette halte-garderie», a expliqué Olivier Arni. La vente en faveur de la société du Parking du Seyon permettra d'ailleurs de renforcer encore les liens avec cet acteur en vue d'œuvrer ensemble à la mise en valeur du centre-ville. Au final, l'assemblée a refusé l'amendement du PLR, et approuvé la vente des PPE en toiture du parking du Seyon. (ak)

La salle de classe située au rez-de chaussée du Clos-de-Serrière 21 sera agrandie et rénovée.



Agrandissement et réaménagement d'une

## Apprendre d

Les enfants qui débiteront l'école à la prochaine rentrée au Clos 21, en face du collège de Serrières, auront plus d'espace pour jouer, apprendre et s'épanouir! Le Conseil général a accepté d'investir 240'000 francs pour agrandir et rénover cette classe de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Harmos, située au rez-de-chaussée d'une maison appartenant à la Ville. D'importants travaux d'assainissement seront effectués.

Dans le quartier de Serrières, les effectifs scolaires nécessitent chaque année l'ouverture de dix à onze classes primaires. Comme le collège ne peut en accueillir que neuf, deux classes destinées aux plus jeunes ont été aménagées voici plusieurs années déjà à la rue des Troncs et au Clos 21. Or cette dernière, d'une surface de 54 m<sup>2</sup>,

# 'king du Seyon



Le Conseil général a accepté non sans débat de vendre les deux PPE en toiture du parking du Seyon pour un montant de 910'000 francs.

'une salle de classe à Serrières

## dans de bonnes conditions

est trop petite. Les normes cantonales prônent au moins 90 m<sup>2</sup> pour les classes à deux niveaux de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Harmos, où les enfants travaillent sous forme d'ateliers. D'où la nécessité d'agrandir, mais aussi de rénover cette salle aménagée en 1980.

### PLR minorisé

Seul le PLR s'est opposé au crédit demandé, jugeant le coût « trop élevé pour une solution transitoire ». Pour le groupe, il aurait été plus judicieux d'anticiper l'évolution future des effectifs scolaires, quitte à investir au besoin dans l'agrandissement du collège de Serrières. La gauche, en revanche, n'y a rien trouvé à redire, soulignant la nécessité de mettre en conformité cette salle de classe et de la moderniser, « après 35 ans d'utilisation

sans retouche ». « Les enfants ont besoin d'espace et de locaux accueillants pour apprendre sereinement », a relevé Béatrice Nys (Pop-VertsSol). Il s'agit également d'entretenir cette maison, qui ne permet plus d'accueillir des élèves dans des conditions acceptables.

### Souplesse nécessaire

« Tout le rez-de-chaussée sera assaini, ce qui représente 170'000 francs sur l'enveloppe totale », a précisé la conseillère communale Christine Gaillard en réponse aux critiques du PLR. Et de souligner que les besoins d'agrandissement des différents collèges étaient analysés avant chaque planification quadriennale des investissements. L'exercice est toujours difficile – d'autant plus à Serrières,

où plusieurs projets immobiliers sont en attente. « Les effectifs scolaires ne sont pas gravés dans du marbre, c'est pourquoi il est impératif de disposer d'une certaine souplesse dans la gestion des classes. Or, ce n'est plus le cas à Serrières », a poursuivi la directrice de l'éducation. L'agrandissement de la classe du Clos 21 permettra d'en retrouver. Au besoin, elle pourra en effet accueillir plus d'élèves qu'aujourd'hui.

Au final, le rapport a été accepté par 23 oui, 11 non et 2 abstentions. Sous réserve de l'approbation du crédit par l'éorén, les travaux débiteront ce printemps déjà. Les autorités ont en effet anticipé le chantier et trouvé une solution pour libérer provisoirement la salle du Clos 21 à la dernière rentrée scolaire. (ab)



### Crapauds à Pierre-à-Bot

Les deux nouveaux giratoires de Pierre-à-Bot, à l'entrée nord de la ville, seront décorés. Au centre du premier, les automobilistes arrivant à Neuchâtel pourront bientôt apercevoir trois crapauds entourant un bloc de pierre, a expliqué le directeur des infrastructures Pascal Sandoz en réponse à une question d'actualité du PLR. Un « clin d'œil sympathique » à l'étymologie du lieu-dit Pierre-à-Bot, qui signifie en patois « pierre aux crapauds ». Quant au giratoire inférieur, à la hauteur de la rue de Puits-Godet, il sera orné... d'un puits, en référence à l'histoire du site. Le Service des Parcs et promenades se mettra à pied d'œuvre dès que la météo le permettra.



Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

# Les groupes politiques ont la parole

## Groupe socialiste

### Crédit accordé pour la rénovation de la classe du Clos-de-Serrière 21

**Anne-Dominique Reinhard:** Le groupe socialiste a accepté le rapport du Conseil communal concernant une demande de crédit pour l'agrandissement et le réaménagement d'une classe de 1<sup>re</sup>/2<sup>e</sup> années primaires dans le quartier de Serrières afin notamment de respecter les normes cantonales qui stipulent que la surface d'une classe enfantine doit être de 90 m<sup>2</sup> et non de 54 m<sup>2</sup>.

De plus le centre scolaire des Terreaux sera dans les prochaines années l'objet de rénovations et d'assainissements importants et même d'agrandissement dans le collège des Parcs, de Vauseyon et des Charmettes. En plus des travaux qui provoqueront par la force des choses des déplacements importants d'élèves entre les différents collèges de la ville, s'ajoute un élément constant celui du déplacement de la population au cœur des villes qui a des incidences parfois importantes sur la constitution des classes.

Considérant ces deux éléments significatifs, le projet d'agrandissement et de rénovation de la classe sise à la rue du Clos-de-Serrières 21 prend tout son sens et montre une anticipation bienvenue. En effet, le collège de Serrières, ne bénéficiera pas de travaux majeurs avant dix ans. Il faut donc saisir l'occasion maintenant de moderniser et d'agrandir cette salle de classe laissée en l'état depuis trente-cinq ans. Le groupe socialiste a accepté cette demande de crédit en espérant une réponse favorable des instances cantonales à la demande de subvention.

## Groupe PopVertsSol

**Nicolas de Pury:** Le Conseil communal a-t-il encore une majorité de gauche? Au sein de notre groupe, beaucoup ont de sérieux doutes à ce sujet! La volonté de vendre des biens immobiliers appartenant à notre collectivité est clairement une politique de droite! L'exemple de Cité-Joie à Haute-Nendaz et aujourd'hui la vente de 448 m<sup>2</sup> habitables – soit l'équivalent de quatre appartements – au profit de la société privée Parking du Seyon SA au tiers du prix du marché est symptomatique. Le Conseil communal parle de stratégie. Quelle drôle de «potage» nous sert notre exécutif! Quand un



Le groupe socialiste a accepté la demande de crédit pour la rénovation de la classe du Clos-de-Serrière 21 en espérant une réponse favorable des instances cantonales à la demande de subvention.

propriétaire ne met pas au moins le quart de son produit locatif d'un immeuble dans un fond d'entretien ou de rénovation, la catastrophe à terme est assurée. La dégradation de l'immeuble est telle que la vente devient inévitable! Nous avons la chance de posséder des biens que nous devons faire fructifier pour le bien de tous.

Si nous pouvons avoir des logements à des locations bien inférieures au prix du marché, il est d'autant plus nécessaire de gérer correctement ce patrimoine. Certaines carences de «non-gestion» du Conseil communal est inacceptable. Une stratégie? Pas vraiment.

## Groupe PLR

### Interpellation 14-608

#### Les attentes du Conseil communal vis à vis du Canton, de la Confédération et de TransN en matière de réseau routier et de transports publics.

**Félix Gueissaz:** A la suite de la réponse du Conseil communal à cette interpellation du groupe PLR, l'Express titrait le jeudi 15 janvier «La ville a de grands projets pour les transports à Neuchâtel». Selon le groupe PLR un autre titre aurait été plus approprié «Dans le domaine de la mobilité, des progrès vont se réaliser, la ville n'ose pas exprimer ses visions».

En effet dans ce rapport que nous pourrions qualifier de très technocratique, il est difficile de comprendre concrètement quelles sont les visions de la ville et dans quelle direction les grands projets à réaliser vont être travaillés.

L'organisation décisionnelle dans le domaine des transports et très stratifiée et l'on ne peut que se réjouir d'être confronté à des intervenants compétents au niveau du canton, de la Confédération, de TransN et des CFF.

Le groupe PLR estime toutefois que ces différents intervenants doivent être mis sous pression par les villes et en particulier par la ville de Neuchâtel, qui est en retard par rapport à d'autres

capitales cantonales, avouons-le, très souvent alémaniques. Neuchâtel est encore loin de pouvoir prétendre au label «Cité des mobilités».

Ainsi, malgré une lecture attentive de la réponse du Conseil communal, on n'arrive toujours pas à comprendre si le Conseil communal souhaite maintenir la Place Numa-Droz en tant que croisée principale entre le trafic Nord-Sud/Est-Ouest. Impossible de savoir également si la spécificité neuchâteloise d'avoir un double centre de transports publics à la Place Pury et à la gare va être maintenue ou si la gare va devenir le nouveau pôle de correspondance.

Sur un point au moins la réponse du Conseil communal semble claire: aucun axe de contournement n'est planifié pour remédier au flux de trafic Maladière – Gibraltar – Les Fahys – La rue du Rocher.

La liste des attentes du Conseil communal semble, aux yeux du groupe PLR, bien peu ambitieuse. Aussi le groupe se réjouit-il que des réflexions concernant la mobilité en ville de Neuchâtel continuent à être faites et que des décisions soient prises afin que le concept de la mobilité en ville de Neuchâtel évolue.



## Conseil général

### Quels étaient les présents?

Présidence de M. Dimitri Paratte (PopVertsSol), président.

Y compris le président, 37 membres sont présents: M<sup>mes</sup> et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobrivoje Baljovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Gianfranco De Gregorio (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Philippe Loup (Soc), Jean-Frédéric Malcotti (PopVertsSol), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Vincent Pahud (PDC), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: M<sup>mes</sup> et M. Natacha Erard (Soc), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Anne-Françoise Loup (Soc), Antoine de Montmollin (Soc).

Le Conseil communal était représenté par M<sup>me</sup> Christine Gaillard (PopVertsSol), présidente, M. Thomas Facchinetti, vice-président (Soc). M. Pascal Sandoz (PLR), M. Olivier Arni (Soc), et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.

Les papillons  
de Piparo



C'était l'hiver. Elle s'appelait Juno et s'annonçait comme l'ogresse qui allait dévorer la ville. Le maire décida qu'il valait mieux prévenir que guérir et mobilisa toute la défense: 1'806 chasse-neiges. 126'000 tonnes de sel à déverser sur les chaussées. 6'400 vols annulés. Toute circulation interdite dans les rues et sur les routes. Les supermarchés dévalisés...

Et la ville fut pétrifiée – statue de marbre. Or Piparo adorait cela: voir la nature prendre la main et obliger 30 millions de personnes à une pause dans leur frénésie habituelle.

Le lendemain pourtant, force fut de le constater, Juno s'était révélée inoffensive, se contentant – comme cela se produit ces jours-ci, ici à Neuchâtel – de recouvrir la ville d'un joli manteau blanc tout neuf, par dessus le précédent qui était devenu horriblement sale.

Puis tout avait repris: la fièvre et le vacarme, les sirènes, la musique, la vie et surtout la bourse...

C'était à New-York, la semaine dernière. Et ce, tandis que là-haut passaient les nuages...

### Offre d'emploi

Le Service d'Incendie et de Secours de la Ville de Neuchâtel gère une grande variété d'interventions notamment dans le cadre d'urgences sanitaires, d'interventions « feu », « lac », « GRIMP » et « plongeurs ». Afin de compléter son effectif, il met au concours un poste de

## chef de la brigade sanitaire

(ce poste est indifféremment ouvert aux hommes et aux femmes)

**Votre mission:** Garantir l'opérabilité de la brigade sanitaire; organiser et gérer les horaires du personnel en collaboration avec le chef du Poste Permanent; organiser la structure de formation sanitaire du personnel de la brigade sanitaire et des sections sapeurs-pompiers; fonctionner comme ACS; peut être appelé-e à fonctionner comme officier de piquet; assurer le contrôle qualité du domaine sanitaire; membre de l'Etat-major avec le grade de Capitaine.

**Délai de postulation:** 15 février 2015.

**Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:** [www.neuchatelville.ch/offres-emploi](http://www.neuchatelville.ch/offres-emploi)

Ville de Neuchâtel  
Service des ressources humaines  
Faubourg de l'Hôpital 4  
2000 Neuchâtel, 032 717 71 47

# La Ville officielle

## Les sportifs méritants de l'année 2014

### Critères de sélection

Chaque année, les sportifs méritants de l'année sont fêtés par les Autorités de la Ville. La traditionnelle cérémonie de remise des médailles aura lieu mercredi 11 mars prochain. Les critères de sélection sont les suivants:

### Mérites athlètes

- Avoir conquis, durant l'année, un titre de **champion** olympique du monde d'Europe ou de Suisse.
- Avoir occupé, durant l'année, une **place d'honneur** (2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup>) lors de Jeux Olympiques, d'un championnat du Monde, d'un championnat d'Europe ou du championnat Suisse.
- Avoir remporté, durant l'année, une **compétition nationale** officielle (par exemple, la Coupe Suisse).
- Avoir remporté, durant l'année, une **compétition internationale** officielle (par exemple, une Coupe du Monde ou d'Europe) ou être monté sur le podium (2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> place).

La sélection des candidats par les critères A à D se fait sur la base des classements officiels des compétitions correspondantes.

Pour les catégories ci-dessous, un comité statue sur les candidats.

### Mérite athlète d'honneur

Athlète neuchâtelois ou suisse ayant eu une carrière exceptionnelle sur le plan international.

### Mérite dirigeant ou entraîneur

Fin de mandat après plus de 10 ans de sociétariat ou ayant eu une activité déterminante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport.

### Mérite dirigeant d'honneur

Personnalité neuchâteloise ou suisse ayant eu une activité marquante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport sur le plan international.

### Mérite « coup de cœur »

Personnalité, groupe, club ou institution ayant contribué au développement du sport, ayant œuvré dans le soutien d'une action spécifique ou à long terme. Comme son nom l'indique ce prix est attribué en fonction de critères pas forcément rationnels mais aussi émotionnels.

Pour les mérites « Dirigeant ou entraîneur », « Dirigeant d'honneur » et « Coup de cœur », le comité statue sur la base de propositions externes ou par rapport à l'actualité de l'année. Aucune obligation n'est donnée d'attribuer chaque année un mérite dans ces catégories. C'est le Conseil communal qui se déterminera en dernier lieu sur les nominations.

**Les personnes qui remplissent les critères ci-dessus peuvent s'annoncer auprès de M<sup>me</sup> Vanessa Chraïbi au 032 717 72 89. Le délai de retour du formulaire est fixé au 13 février 2015. Téléchargeable sur [www.lessports.ch](http://www.lessports.ch).**

### Offre d'emploi

Le Service d'Incendie et de Secours de la Ville de Neuchâtel gère une grande variété d'interventions notamment dans le cadre d'urgences sanitaires, d'interventions « feu », « lac », « GRIMP » et « plongeurs ». Afin de compléter son effectif, il met au concours un poste de

## chef des opérations

(ce poste est indifféremment ouvert aux hommes et aux femmes)

**Votre mission:** Préparer les concepts d'engagement du SIS en rapport avec les manifestations; élaborer des concepts d'intervention sur différents objectifs connus (par exemple: parking souterrain); se tenir au courant et au besoin participer aux séances se rapportant aux interventions, événements, manifestations, chantiers; responsable du bureau technique; officier de piquet par tournus; membre de l'Etat-major avec le grade de Premier-lieutenant; collaboration étroite avec le chef du Poste permanent.

**Délai de postulation:** 15 février 2015.

**Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:** [www.neuchatelville.ch/offres-emploi](http://www.neuchatelville.ch/offres-emploi)

Ville de Neuchâtel  
Service des ressources humaines  
Faubourg de l'Hôpital 4  
2000 Neuchâtel, 032 717 71 47

### Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,  
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant la vente des unités de PPE 10623-b et 10624-c sises sur le bien-fonds 10591 du cadastre de Neuchâtel,
- concernant une demande de crédit pour l'agrandissement et le réaménagement d'une classe de 1<sup>er</sup>/2<sup>e</sup> années primaires dans le quartier de Serrières,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 2 février 2015, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 18 mars 2015.

Neuchâtel, le 4 février 2015.

AU NOM DU CONSEIL  
COMMUNAL:

**La présidente,**  
**Christine Gaillard**                      **Le chancelier,**  
**Rémy Voirol**

La chronique « passion verte » de...

# Bonnes langues...

Luc  
Vincent



En hiver, on reste souvent bien au chaud chez nous, mais dans notre intérieur on peut aussi facilement y entretenir un coin de nature. Alors une plante verte dans un appartement à part son côté purement décoratif, peut-elle en plus contribuer à favoriser notre bien-être ?

Vers la fin des années 80 aux Etats-Unis, la NASA a effectué une étude sur les plantes et leurs capacités à pouvoir absorber les substances nocives, dans une station spatiale. Avec l'idée de développer des filtres biologiques dans l'espace.

Dans la liste des plantes vertes qui ont un bon pouvoir de bioépuration on trouve le *Sansevieria*. Peut-être que ce nom ne vous dit pas grand-chose, par contre si je vous dis « langues de Belle-mère » ici, la plupart des gens reconnaissent cette plante !

Un peu tombée dans l'oubli de nos jours, mais de culture facile, cette plante robuste s'adaptait bien dans les appartements pas trop chauffés de nos grands-mères.



Le nom *Sansevieria* est dédié à Raimondo di Sangro, prince de San Severo (1710-1771) un homme de science italien très discret.

Si *Sansevieria trifasciata* est la plante la plus cultivée, elle a été décrite pour la première fois en 1903 par le botaniste écossais Sir David Prain. De par le monde, il pousse environ une

septantaine d'espèces de *Sansevieria* dispersés de l'Afrique du Sud, Madagascar jusqu'à Java, en passant par l'Inde et le Sri Lanka. Mais c'est en Afrique centrale que l'on a découvert le plus d'espèces. Notre *Sansevieria trifasciata*, lui, pousse au Nigeria et en République démocratique du Congo. On l'utilisait comme plante à fibres

pour la fabrication de cordes pour les arcs. Au Nigeria on appelle la plante Ogoun : « Le guerrier qui lutte contre la misère. »

*Sansevieria trifasciata* var. *laurentii* est le plus souvent cultivé dans les appartements, avec sa bordure jaune, c'est une mutation qui a été découverte à Stanleyville (aujourd'hui Kisangani) République démocratique du Congo, cette curiosité fut rapportée au Jardin botanique de Bruxelles où elle a été multipliée par Marcel Laurent qui lui donna son nom.

*Sansevieria* a prouvé son efficacité de dépollution pour le benzène, alors voici quelques conseils pour bien entretenir votre plante : elle se contente de peu de lumière, mais essayez de lui en donner le plus possible, cela évitera aux feuilles de trop s'allonger, si l'on observe ces feuilles elles sont coriaces, dans la nature la plante supporte des périodes de sécheresses alors ne l'arrosez pas trop. En appartement avec de la chance il peut arriver que le *Sansevieria* fleurisse, un épi de fleurs blanches très odorantes, malheureusement cela ne dure que quelques jours.

Vous pouvez admirer actuellement plusieurs variétés de *Sansevieria* dans les escaliers de l'Hôtel communal de Neuchâtel.

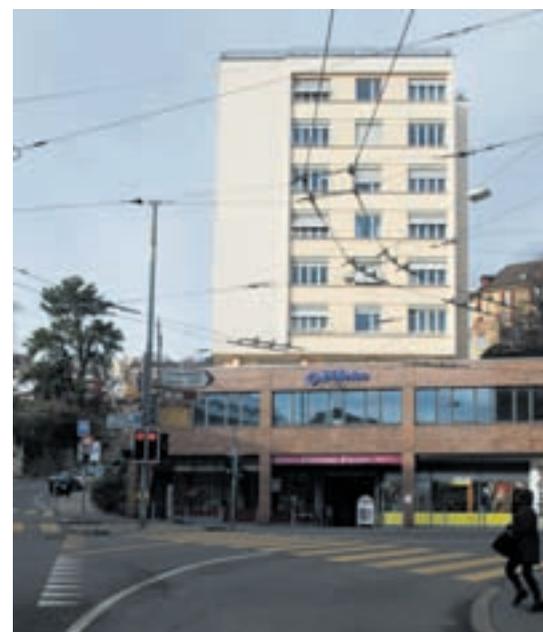
Bonnes découvertes.

L.V.

## A travers l'histoire



Au bas de la chaussée de la Boine se trouvait une villa construite en 1836 pour Auguste de Montmollin. Situé dans un premier temps dans une zone isolée, sur les hauts de la ville, ce bâtiment est rapidement rattrapé par la croissance de la ville. La construction du collège des Terreaux en 1853 marque une première étape. Mais l'arrivée du chemin de fer en 1859, suivi des élargissements successifs de l'avenue de la Gare, modifie profondément le quartier et favorise son développement. En 1959, la villa de Montmollin est démolie pour faire place à l'édifice familièrement appelée « tour de la Bâloise ». Carte postale, vers 1914, Collection privée. Texte: Vincent Callet-Molin. Image: Stefano Iori.



**Offre d'emploi**

La Direction des Finances de la Ville de Neuchâtel met au concours pour son Centre Electronique de Gestion un poste de **gestionnaire de projets d'infrastructures expérimenté-e** à 100%

**Votre mission:** Conception, réalisation et suivi de projets informatiques dans un environnement complexe (Microsoft/Cisco) multi-métiers; administration et maintenance de 3'600 postes de travail, de serveurs et de réseaux pour assurer le maintien en conditions opérationnelles de l'infrastructure

**Délai de postulation:** 15 février 2015.

**Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:** [www.neuchatelville.ch/offres-emploi](http://www.neuchatelville.ch/offres-emploi)

Ville de Neuchâtel  
Service des ressources humaines  
Faubourg de l'Hôpital 4  
2000 Neuchâtel, 032 717 71 47

### Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pascal Solioz, architecte à Neuchâtel (Service des bâtiments et du logement de la Ville), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une salle de classe 21, rue du Clos-de-Serrières, article 8249 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Direction de l'éducation de la Ville. Les plans peuvent être consultés du 30 janvier au 2 mars 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Benoît Pizzera, architecte à Neuchâtel (CM Architecture Claude Martinet), d'un permis de construire pour la rénovation des façades, l'isolation et la création de nouveaux balcons à la rue de l'Orée 38, article 11614 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Coopérative d'habitation Mon Logis. Les plans peuvent être consultés du 30 janvier au 2 mars 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Benoît Pizzera, architecte à Neuchâtel (CM Architecture Claude Martinet), d'un permis de construire pour la rénovation des façades ainsi que le remplacement et l'agrandissement des balcons 16, rue de Port-Roulant, article 9687 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Coopérative d'habitation Mon Logis. Les plans peuvent être consultés du 6 février au 9 mars 2015, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**



### Votations fédérales

## Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur:

1. l'initiative populaire du 5 novembre 2012 «Aider les familles! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt»;
2. l'initiative populaire du 17 décembre 2012 «Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie».

**le 8 mars 2015**

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 25 novembre 2014;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 6 janvier 2015;

sur la proposition de sa présidente,

le Conseil communal précise:

#### Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 8 mars 2015 à 10 heures, au plus tard.**

#### Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique jusqu'au **samedi 7 mars 2015 à 12 heures, au plus tard.**

#### Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 8 mars 2015 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

#### Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 8 mars 2015, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

**Echos**

■ Mardi 3 février, Thomas Facchinetti, directeur, vice-président, accompagné de Rémy Voirol, chancelier, ont représenté les Autorités lors de la manifestation officielle du «Jour de Saint-Blaise».

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M<sup>me</sup> et M. Emma et Fredy Zwahlen-Burgi, à l'occasion de leur 55<sup>e</sup> anniversaire de mariage.

#### Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

#### Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 6 mars 2015 à 15 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 / 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse [www.ne.ch/vote](http://www.ne.ch/vote)

Neuchâtel, le 28 janvier 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**La présidente,**  
Christine Gaillard

**Le chancelier,**  
Rémy Voirol



## Programme cinéma pour la semaine du 4 au 10 février 2015

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920  
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

## APOLLO 1

**JUPITER: LE DESTIN DE L'UNIVERS - 3D**  
1<sup>er</sup> semaine. 12 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 14h30, 17h30, 20h15.  
VF ve/sa 23h.  
De Andy Wachowski.

## YALOM'S CURE

5<sup>e</sup> semaine. 8 ans sug. 16 ans.  
VO angl. s-t fr/all di 11h.  
De Sabine Gisiger.

## APOLLO 2

**THE IMITATION GAME**  
2<sup>e</sup> semaine. 8 ans sug. 12 ans.  
VF me, ve au di, ma 20h30. VF ve/sa 23h.  
VO angl. s-t fr/all je, lu, 20h30.  
Apollo 3: VF me au ma 18h.  
De Morten Tyldum.

## LA FAMILLE BÉLIER

8<sup>e</sup> semaine. 8 ans sug. 12 ans.  
VF me au ve, lu/ma 15h. VF me au ma 18h15. VF sa/di 13h30.  
De Eric Lartigau.

## LES PINGUINS DE MADAGASCAR - 2D

9<sup>e</sup> semaine. 8 ans sug. 10 ans.  
VF sa/di 16h.  
De Simon J. Smith.

## LES SOUVENIRS

4<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 12 ans.  
VF di 10h45.  
Bio: VF me au ma 15h45.  
De Jean-Paul Rouve.

## APOLLO 3

**TOUTE PREMIÈRE FOIS**  
2<sup>e</sup> semaine. 8 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 20h30.  
De Noémie Saglio.

## PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS

2<sup>e</sup> semaine. 8 ans sug. 10 ans.  
VF + Musical VO angl. me au ma 15h30.  
De Rob Marshall.

## INVINCIBLE

5<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF ve au sa 22h45.  
De Angelina Jolie.

## ASTÉRIX - LE DOMAINE DES DIEUX - 2D

7<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 6 ans.  
VF sa/di 13h30.  
De Alexandre Astier.

**TIMBUKTU**  
10<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VO all/fr di 10h30.  
De Abderrahmane Sissako.

## ARCADES

**TAKEN 3**  
3<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 20h30. VF je au ma 15h. VF ve/sa 23h.  
De Olivier Megaton.

## WILD

4<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 17h45.  
De Jean-Marc Vallée.

## BIO

**DIFRET**  
1<sup>er</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans.  
Première suisse. Cycle Passion Cinéma. VO all/fr me au ma 18h, 20h15.  
De Zeresenay Berhane Mehari.

## PADDINGTON

11<sup>e</sup> semaine. Pour tous.  
VF sa/di 13h30.  
De Paul King.

## REX

## LA NUIT AU MUSÉE: LE SECRET DES PHARAONS

1<sup>er</sup> semaine. 6 ans sug. 10 ans.  
VF me au ma 16h, 18h15, 20h30.  
De Shawn Levy.

## MOOMINS SUR LA RIVIERA

2<sup>e</sup> semaine. Pour tous.  
VF me, sa/di 14h.  
De Xavier Picard.

## L'INTERVIEW QUI TUE

2<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF ve/sa 23h.  
De Evan Goldberg.

## STUDIO

## PAPA OU MAMAN

1<sup>er</sup> semaine. 10 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 16h30, 18h30, 20h30.  
De Martin Bourboulon.

## LA GRANDE AVENTURE DE MAYA L'ABEILLE - 2D

1<sup>er</sup> semaine. Pour tous.  
VF me au ma 14h30.  
De Alex Stadermann.



## Agenda pratique

## Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

## Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline  
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

## Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz  
(numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

## Services publics

**CNP Adultes et Âge avancé, Consultation ambulatoire du Littoral** (rue du Verger-Rond 2), 032 722 12 21; lu-ve 8h-12h/14h-18h. Sa 8h-12h. En dehors de ces heures: Centre d'urgences psychiatriques, 032 755 15 15.

**CNP-SAVC - Service pour les auteurs-e-s de violence conjugale.** Permanence téléphonique 7j/7 de 8h-20h, 032 886 80 08.

## Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

## NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: [www.nomad-ne.ch](http://www.nomad-ne.ch).

## Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 0848 134 134.

## Les services religieux

**Cultes des samedi 7 et dimanche 8 février 2015**

## Paroisse réformée évangélique

*Sud:*

**Collégiale:** di 10h, culte avec sainte cène, M. C. Bacha

**Temple du Bas:** je 05.02, 10h, méditation salle du refuge.

*Nord:*

**Ermitage:** di 10h culte avec sainte cène, M. C. Allemann.  
Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

*Est:*

**Maladière:** sa 07.02, 18h, culte Parole & Musique avec sainte cène, M. C. Allemann, apéritif à l'issue du culte.

*Ouest:*

**Serrières:** di 10h culte avec sainte cène avec l'aumônerie de jeunesse, M. F. Schubert.

**Communauté allemande:** Poudrières 21: di 9h, Gottesdienst, H. F. Schubert

**Portalès:** di, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois.

## Eglises catholiques romaines

**Basilique Notre-Dame:** sa 07.02 à 17h, messe en portugais; di 08.02 à 10h et à 18h, messes.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** di 08.02 à 10h30, messe.

**Serrières, église Saint-Marc:** sa 07.02 à 17h, messe; di 08.02 à 10h15, messe en italien.

**La Coudre, église Saint-Norbert:** sa 07.02 à 18h30, messe; di 08.02 à 17h, messe en latin.

**Chapelle de la Providence:** sa 07.02 à 16h30, messe en croate; di 08.02 à 11h30, messe en polonais.

**Hôpital Pourtalès:** di 08.02 à 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanches du mois.

## Eglise catholique chrétienne

**Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds:** di 08.02 à 10h, messe avec Nassouh Toutoungi.

**Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel:** di 08.02 à 18h, messe.



## Impressum

## Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

## Réd. en chef ad intérim:

Pierre-Pascal Rossi

## Rédaction:

Aline Botteron, journaliste  
Anne Kybourg, journaliste

## Illustration:

Stefano Iori, photographe

## Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

## Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: [bulletinofficiel@ne.ch](mailto:bulletinofficiel@ne.ch)

## Internet:

[www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)

## Mise en page:

Cathy Ecabert

## Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

## Tirage:

22'000 exemplaires



## L'instantané de Stefano Iori...



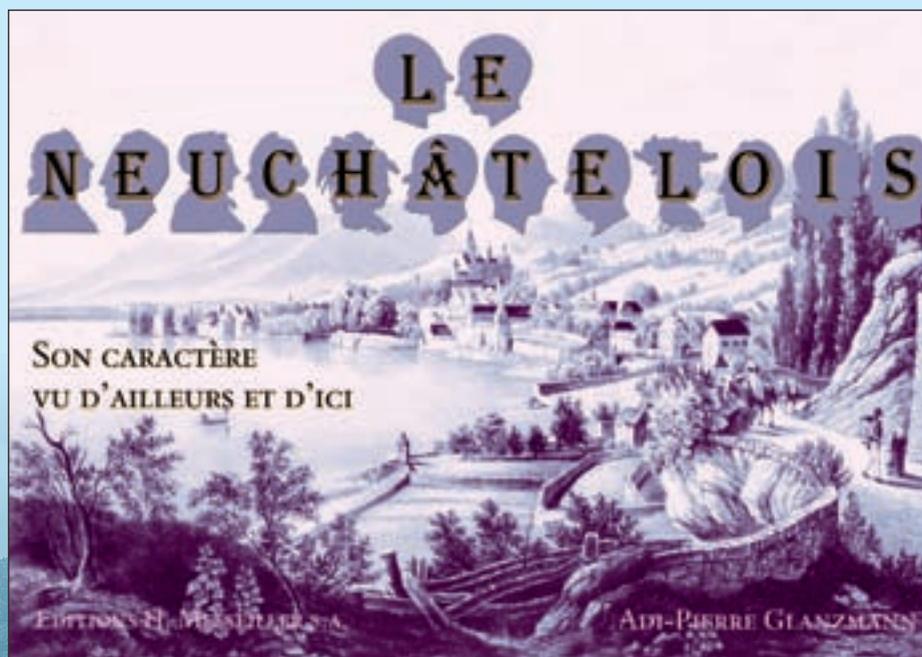
... décidément trop froid pour cloper à vélo

# Publicité

**BB** GINDRAUX  
*Fenotier*

- Bois - métal
- Bois
- PVC

www.gindraux.ch  
ST-AUBIN TEL. 032 555 26 80



## LE NEUCHÂTELOIS: QUEL REGARD PORTENT LES AUTRES SUR LUI? ET NOUS MÊME?

Un ouvrage passionnant qui met à nu le Neuchâtelois.  
Ses qualités, ses travers: cinq siècles d'observations par nos hôtes, et par les habitants de ce pays.  
Le Neuchâtelois, un être attachant et épris de ses libertés qui mérite d'être découvert.

Cet ouvrage est en vente pour Fr. 35.- aux Editions H. MESSEILLER SA.



### Bulletin de commande

Je commande ..... exemplaire(s) de l'ouvrage «**Le Neuchâtelois**» (Fr. 35.-/ frais de port en sus):

Nom / Prénom .....

Adresse .....

Date ..... Signature .....

Talon à affranchir et à renvoyer à:  
Editions Messeiller SA, route des Falaises 94, CH-2000 Neuchâtel  
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à :  
**edition@messeiller.ch**



Deux élèves migrants de l'Ecole des arts et métiers (CPLN) ont participé à la rédaction d'une charte des mineurs non accompagnés

# « J'ai envie d'être autonome »

**MNA:** mineur non accompagné. Derrière ces trois lettres se cache la réalité de jeunes requérants d'asile arrivés seuls en Suisse pour échapper à la misère ou à la guerre. D'origine guinéenne, Abdoulaye Diallo, 17 ans, est établi à Neuchâtel depuis mars dernier. Dans le cadre d'un projet du Conseil suisse des activités de jeunesse, il a participé avec un autre élève du CPLN à la rédaction de la charte des MNA (voir encadré). En prenant la parole, il espère pouvoir faire changer la situation de ces mineurs, qui, comme lui, souhaitent pouvoir accéder à une formation et ne pas être renvoyés dans leur pays d'origine en atteignant leurs 18 ans. **Témoignage.**

## Comment es-tu arrivé à Neuchâtel?

Une dame m'a envoyé dans un centre. J'ai dormi là. On m'a remis une enveloppe avec un ticket. C'est en arrivant à Zurich, 40 jours après, que j'ai compris que j'étais en Suisse. Je suis d'abord arrivé dans un centre de requérants d'asile. Après mon enregistrement, j'ai été transféré le 20 mars 2014 à Neuchâtel. J'ai passé trois mois dans le centre de Fontainemelon. Je vivais avec beaucoup de personnes, mais cela ne me dérangeait pas. Depuis, je vis en colocation dans un studio, mais cela ne se passe pas toujours bien. Si c'était possible, je préférerais vivre seul. Mon colocataire adulte fait beaucoup de bruit. Il met souvent de la musique. Je n'arrive pas à dormir et le matin, je dois me lever. Maintenant, ça va un peu mieux parce que j'ai commencé à voir des amis.

## As-tu un représentant légal?

Oui, j'ai une tutrice qui s'occupe de moi. C'est elle qui m'a inscrit au CPLN. Elle m'appelle régulièrement, et on discute. Je lui explique si j'ai des problèmes.

## As-tu rencontré des difficultés depuis que tu vis ici à Neuchâtel?

On m'a blessé. Lors de ma première sortie de nuit, un homme voulait me prendre ma montre. J'ai été ouvert derrière la nuque et aux côtes, mais je ne sais pas comment ça s'est passé. Ma tutrice a appelé la police, et j'ai passé la nuit à l'hôpital. Je ne le connaissais pas et je n'ai rien compris. Je suis venu ici en Suisse pour chercher une protection et ça m'inquiète qu'on m'ait blessé comme ça. Je ne connais pas celui qui m'a fait ça.



Abdoulaye Diallo, âgé de 17 ans, prend la parole pour éviter que les mineurs non accompagnés, tel que lui, perdent le jour de leurs 18 ans tout le soutien juridique, social et scolaire qu'ils ont pu obtenir.

« Je vais avoir 18 ans dans deux semaines, le 12 février. C'est synonyme de peur et d'incertitude. »

## Suis-tu une formation?

Je suis en stage d'insertion à Metro Boutique à Neuchâtel dans le but d'obtenir une place d'apprentissage dans le domaine de la vente. Ce travail me plaît et j'aime beaucoup l'équipe aussi. Tous mes collègues me disent que je travaille bien. Ça m'a beaucoup encouragé.

## En dehors de ton stage, de quoi est fait ton quotidien?

Je ne fais rien. Je vais souvent à la gare pour avoir du Wi-Fi. La police me demande parfois mes papiers. Je leur explique que je viens ici pour les devoirs et pour recevoir des messages pour l'école. Mon colocataire n'est pas d'accord de mettre le Wi-Fi dans notre studio. Et je ne sais pas si j'en aurais les moyens.

## Que va-t-il se passer quand tu atteindras l'âge de 18 ans?

Je ne sais pas ce qui va se passer et c'est ça qui m'inquiète. Je vais avoir 18 ans dans deux semaines, le 12 février. C'est synonyme de peur et d'incertitude. J'attends une décision de l'Office fédéral des migrations. J'ai un permis N. Je ne sais pas si je vais

pouvoir rester ici ou pas. En février, je vais faire une demande pour changer de permis.

Ça me plaît d'être ici. Je veux faire ma vie moi aussi. Ne pas entrer dans la drogue, ni la délinquance.

## Comment vois-tu ton avenir? Quels sont tes projets?

J'ai envie d'être autonome, de vivre en Suisse. Ça me plaît d'être ici. Je veux faire ma vie moi aussi. Ne pas entrer dans la drogue, ni la délinquance. Depuis mon arrivée, les choses avancent. J'ai eu la chance de pouvoir changer de classe. Maintenant je parle le français, alors qu'avant pas. J'espère pouvoir faire mon apprentissage et obtenir un autre permis.

Anne Kybourg



## Les MNA prennent la parole

Deux étudiants migrants des classes JET (jeunes en transition) du CPLN ont participé à la rédaction de la charte des MNA, dans le cadre du projet «Speak out!» du Conseil suisse des activités de jeunesse. Avec une trentaine d'autres requérants d'asile mineurs non accompagnés, ils s'expriment sur les difficultés qu'ils rencontrent dans leur parcours. Il existe de grandes disparités cantonales au niveau de la tutelle, du logement ou encore de l'accès à la formation de ces jeunes. A titre d'exemple, le MNA peut être placé dans une famille d'accueil, dans une institution spécialisée ou dans un centre de requérants d'asile, selon le canton dans lequel il a été transféré après son enregistrement. Rédigée au cours de deux ateliers, la charte a pour but non seulement permettre d'égaliser le soutien apporté aux MNA en Suisse, mais surtout d'empêcher qu'ils perdent le jour de leurs 18 ans tout le soutien juridique, social et scolaire qu'ils ont pu obtenir. Ce texte a été remis à l'Office fédéral des migrations.